

Organisation d'un séminaire atelier sur le thème Le thème avait été corrigé : « Motorisation durable de l'agriculture en zone cotonnière Africaine : contraintes, offres technologiques, perspectives. » à GAROUA au Cameroun.

LES TERMES DE REFERENCES (TDRs)

Cotonou, juin 2017

I-CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS.

Créée le 19 Septembre 2002 à Cotonou au Bénin, l'A.C.A est constituée de trois catégories de membres : les membres Actifs, les membres Associés et les membres correspondants.

Les membres actifs sont essentiellement les Sociétés cotonnières qui jouent un grand rôle dans le processus de production du coton, entre autres, l'appui à la production du coton graine, l'achat, le transport et l'égrenage du coton graine, la commercialisation du coton fibre etc....

La production du coton graine en Afrique est tributaire entre autres, du niveau de développement des techniques culturales utilisées ; la main d'œuvre demeure essentielle pour l'exécution de la plupart des opérations dans la majorité des pays producteurs d'Afrique. La pénibilité et l'insuffisance de main d'œuvre pour l'exécution des opérations de semis, de récolte et de chargement des camions, sont des contraintes majeures aujourd'hui à l'essor de la production cotonnière.

Quelles sont les solutions offertes par la technologie, compatibles avec le système de production courant, susceptibles d'atteindre des performances notoires au cours de ces opérations ? C'est pour partager les expériences et les informations autour de cette question que l'A.C.A organise un atelier sur le thème, « **Motorisation durable de l'agriculture en zone cotonnière Africaine : contraintes, offres technologiques, perspectives.** »

II-LIEU ET DATES

Le séminaire atelier sera organisé à GAROUA au Cameroun, les **26, 27 & 28 Juillet 2017.**

III-GROUPES CIBLES

Ce séminaire atelier regroupera les experts des Sociétés cotonnières qui sont souvent impliqués dans les phases de production du coton graine et dans les réflexions devant conduire aux différentes reformes techniques dans les systèmes de production.

Il s'agit, entre autres, de :

1. Directeurs Généraux des Sociétés Cotonnières,
2. Directeurs de production des Sociétés Cotonnières,
3. Directeurs financiers des Sociétés Cotonnières,
4. Directeurs industriels des Sociétés cotonnières,
5. Chefs Classeurs du coton (coton graine et coton fibre),
6. Présidents et autres Responsables des organisations de producteurs,
7. Responsables de l'Association des Producteurs du Coton Africain (AProCA),
8. Equipementiers tant basés en Afrique qu'ailleurs dans le monde ;
9. Responsables des Associations interprofessionnelles,
10. Femmes productrices du coton,
11. Femmes cadres et/ou employées à différents niveaux de la production du coton (conventionnel, Bio, équitable, etc...)
12. Responsables des organisations régionales et/ou thématiques (CEDEAO, CEMAC, UEMOA, C4CP etc...) qui interviennent dans la filière cotonnière etc....

IV-RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de cet atelier, les Responsables des Sociétés Cotonnières devront disposer d'informations technico-financières pour décider de l'introduction de la mécanisation dans toutes ou parties des phases de productions du coton graine en général, ou dans la phase de la récolte du coton graine en particulier.

V-METHODOLOGIE D'ANIMATION

Pour atteindre les objectifs assignés à cet atelier, nous proposons comme approche d'animation :

1. Mise en place d'un présidium composé d'un Président et de deux rapporteurs ;
2. Présentation d'une communication introductive par la SODECOTON, hôte de l'atelier ;

3. Présentation d'une communication par pays producteur sur les expériences vécues en matière de mécanisation agricole en général et celle relative à la production du coton en particulier ;
4. Présentation des projets ou réalisations par les équipementiers ;
5. Des échanges et discussions interactives ;
6. Visionnage de films et/ou visite des stands des équipements agricoles, de récoltes, de chargement en camion adaptés au coton par les équipementiers qui le souhaitent et qui remplissent les conditions prévues à cet effet ;

VI-FINANCEMENT

Pour financer ce séminaire atelier :

1. Une contribution de **200 000 FCFA** sera demandée à chaque participant ;
2. Il sera attendu de chaque Société Cotonnière membre de l'A.C.A l'inscription d'au moins 2 participants.
3. Le sponsoring du séminaire sera sollicité auprès des Sociétés Cotonnières et leurs partenaires équipementiers (que les Sociétés Cotonnières indiqueront). La grille du sponsoring restera la même que dans le cas des journées de l'A.C.A.
4. Vente de stands d'exposition aux équipementiers à raison de 500 000 FCFA/ Stand sur la période du 24 au 29 Juillet 2017.